

GRAND PRIX SENIORS DE ROUEN

Trophée Roger Lagarde

MONT-SAINT-AIGNAN

SAMEDI 8 & DIMANCHE 9 JUILLET 2023

REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est validé par la ligue de golf de Normandie.

Il complète le règlement général des épreuves fédérales amateurs et celui spécifique des épreuves en simple ou en double et respecte le cahier des charges des "Grands Prix" FFG 2023.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Grand Prix ouvert aux joueuses et joueurs amateurs seniors (ayant 50 ans ou plus à la veille de l'épreuve soit né(e)s le 7 juillet 1973 ou avant) de nationalité française ou étrangère licenciés auprès d'une fédération de golf reconnue :

- dont l'index à la date de clôture des inscriptions n'est pas supérieur à 15,4 pour les messieurs et 18,4 pour les dames.
- titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, ayant répondu au questionnaire de santé prévu pour l'année 2023 (si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022).
- étant à jour du règlement des frais d'inscription à tous les grands prix et trophées seniors antérieurs.
- s'étant acquitté du "Droit de jeu fédéral" de 35 € (licenciés FFG seulement)

Le nombre maximum de participants est fixé à 144 participants (dont minimum 33 dames).

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

- 1/3 des joueurs maximum retenus par la place au Mérite National Amateur (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions ;
- 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite National Seniors (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions ;
- Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription.

En cas de dépassement du nombre de compétiteurs, une liste d'attente sera établie pour pallier les forfaits.

Le choix des inscrits se fera avec les mêmes priorités que pour la liste des joueurs retenus.

La liste des joueurs retenus à la date de clôture des inscriptions et éventuellement la liste d'attente seront publiées au plus tard le mercredi 28 juin 2023.

Des wild cards (joueurs ou joueuses dont les index sont supérieurs aux limites fixées) pourront être validées par la Ligue de Normandie dans la limite de 14 compétiteurs et en respectant le champ total des joueurs, fixé ci-dessus.

SERIES

Une seule série et une seule marque de départ par sexe (jaune pour les messieurs et rouge pour les dames).

Un classement spécifique "seniors 2" (joueurs et joueuses ayant 65 ans ou plus la veille de l'épreuve soit né(e)s le 7 juillet 1957 ou avant) sera réalisé.

FORME DE JEU

Stroke play / 36 trous/ 18 trous par jour.

1^{er} Tour : Samedi 08 juillet 2023

2^{ème} Tour : Dimanche 9 juillet 2023

En cas d'égalité pour la 1^{ère} place du classement brut, le départage se fera en play-off trou par trou sur les trous n°1 et n°6, en boucle.

Au cas où le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), ainsi que pour les autres places, le départage se fera par « comparaison des cartes de scores ». Le gagnant sera déterminé en fonction du meilleur score du dernier tour. Si les joueurs à égalité ont le même score pour le dernier tour, le vainqueur sera déterminé en fonction du meilleur score des neuf derniers trous, des six derniers trous, des trois derniers trous et enfin du 18^e trou.

S'il reste toujours une égalité, les six derniers trous, les trois trous et le dernier trou des neuf premiers trous seront considérés à tour de rôle.

Si ce processus n'aboutit pas à un vainqueur, le Comité considérera la compétition comme gagnée à égalité.

ENGAGEMENTS

Inscriptions, par courrier auprès du Golf de Rouen Mont-Saint-Aignan avec le règlement du droit d'engagement, avant la **date de clôture des inscriptions** fixée au **vendredi 23 juin 2023 à 18h** (2 semaines avant le début de l'épreuve).

Droit d'engagement à régler à l'inscription :

- 80 € par joueur, -
- 40 € pour les licenciés dans la Ligue de Normandie, -
- 25 € pour les membres du golf de Rouen Mont-Saint-Aignan.

PRIX

La remise des prix aura lieu le dimanche 9 juillet 2023 au golf de Rouen Mont-Saint-Aignan.

2 prix bruts, pour chaque série Dames et Messieurs, attribués aux deux premiers joueurs « senior ».

2 prix bruts, pour chaque série Dames et Messieurs, attribués aux deux premiers joueurs « senior 2 ».